

FAQ – SALLE DE PROJECTION DE LA CITÉ DU CINÉMA

1. SALLE & INFORMATIONS PRATIQUES

Où se déroulent les séances ?

Les séances ont lieu dans la grande salle de projection de la Cité du Cinéma, au **20 rue Ampère, 93200 Saint-Denis**.

La salle est-elle climatisée et chauffée ?

Oui, la salle est climatisée et chauffée.

À quelle heure puis-je entrer dans la salle ?

Les portes ouvrent **25 minutes avant le début de chaque séance**. Nous vous recommandons d'arriver environ **30 minutes avant le début de la séance**.

Puis-je arriver après le début de la séance ?

L'accès reste possible jusqu'à **15 minutes après le début de la séance**. Au-delà, l'accès à la salle n'est plus possible.

Les places sont-elles numérotées ?

Non, pas pour le moment. Elles le seront à partir de 2027.

Puis-je choisir ma place lors de la réservation ?

Non, le choix de la place n'est pas encore proposé.

Puis-je prendre des photos ou filmer pendant les séances ?

Non, les photos et vidéos ne sont pas autorisées pendant les séances.

2. PROGRAMMATION CINÉMA

Où puis-je retrouver la programmation des films ?

La programmation est disponible sur le site de la Cité du Cinéma ainsi que sur le compte Instagram **@laciteducinemaofficiel**.

Y a-t-il des bandes-annonces ou des publicités avant le film ?

Non.

Les séances sont-elles adaptées aux enfants ?

Cela dépend de chaque film. Les éventuelles restrictions ou recommandations d'âge sont précisées pour chaque séance sur le site de la Cité du Cinéma et sur la billetterie.

Quel est l'âge minimum pour accéder à la salle de cinéma ?

L'accès à la salle est possible **à partir de 3 ans**.

Quels sont les tarifs en octobre ?

Du **1er au 31 octobre 2026**, la Cité du Cinéma propose une **offre découverte à 10 € pour tous**. A cela s'ajoute 0,40 € de frais de gestion par ticket.

Quels seront les tarifs à partir de novembre ?

De novembre 2026 à janvier 2027 :

- **Découverte : 10 €** pour les séances avant 18h
- **Tarif réduit : 12 €** pour les enfants et seniors
- **Tarif standard : 15 €**

Des frais de gestion, correspondant à 4% du prix du billet, s'ajoutent à chaque billet, à l'exception des tarifs groupes.

À partir de quel âge s'applique le tarif enfant ?

Le tarif enfant s'applique aux **moins de 16 ans**.

À partir de quel âge s'applique le tarif senior ?

Le tarif senior s'applique **à partir de 65 ans**.

Quels justificatifs sont demandés pour bénéficier d'un tarif réduit ?

Un justificatif correspondant au tarif pourra être demandé : pièce d'identité, carte étudiante ou justificatif d'âge selon le tarif concerné.

Puis-je utiliser ma carte UGC ?

Pas encore. Cette possibilité est en cours.

Puis-je utiliser le Pass Culture ?

Pas pour le moment.

Les CinéChèques ou chèques cinéma sont-ils acceptés ?

Pas pour le moment.

Des abonnements seront-ils proposés ?

Oui. À partir de 2027, des formules d'abonnement ainsi que des tarifs « prestige » seront proposés.

3. PROGRAMMATION OPÉRA

Les opéras sont-ils diffusés en direct ?

Oui.

Les opéras sont-ils sous-titrés ?

Oui. Les opéras sont diffusés en version originale et sous-titrés en français.

Combien de temps durent les entractes ?

La durée dépend de chaque opéra.

Les opéras sont-ils adaptés aux enfants ?

L'âge conseillé est **à partir de 12 ans**.

Quel est le tarif d'une séance ?

Le tarif plein est de **32 €**, auxquels s'ajoute 1,28 € de frais de gestion par ticket.

Existe-t-il un tarif préférentiel ?

Oui. Un tarif de **18 €** est proposé aux moins de 26 ans, auquel d'ajoute 0,72 € de frais de gestion par ticket.

Des abonnements seront-ils proposés ?

Oui, à partir de 2027.

4. BILLETS & RÉSERVATION

Où puis-je réserver mes billets ?

Les billets sont disponibles en ligne sur **Fever**, via l'application ou le site.

Puis-je acheter un billet sur place ?

Oui. Une borne est disponible sur place, vous permettant d'acheter un billet, dans la limite des places encore disponibles. Le seul moyen de paiement disponible sur cette borne est la carte bancaire.

Jusqu'à quand puis-je acheter mon billet ?

Sous réserve de disponibilité, la billetterie en ligne et la borne sur place restent ouvertes jusqu'à **15 minutes après le début de la séance**.

Dois-je imprimer mon billet ?

Non. Vous pouvez présenter votre billet électronique directement depuis l'application Fever.

Je ne trouve pas mon billet. Que faire ?

Vous pouvez retrouver votre billet dans la rubrique « Tickets » de l'application Fever, en vous connectant avec le même compte que celui utilisé lors de votre réservation. Si vous ne le retrouvez toujours pas, contactez le service client Fever.

Puis-je changer la date ou la séance de mon billet ?

Les billets ne peuvent pas être échangés ou modifiés. Pour toute question concernant votre réservation, contactez le service client Fever.

Puis-je transférer mon billet à une autre personne ?

Oui. Si vous avez pris un billet et que vous ne pouvez pas vous rendre à la séance, vous pouvez le transférer à quelqu'un d'autre.

Puis-je entrer et sortir librement de la Cité du Cinéma ?

Non. Toute sortie est définitive : un billet déjà scanné ne peut pas être utilisé une seconde fois.

5. VENIR EN FAMILLE

Les enfants doivent-ils avoir leur propre billet ?

Oui. Chaque spectateur, adulte comme enfant, doit disposer de son propre billet.

Les mineurs doivent-ils être accompagnés ?

Oui.

Des rehausseurs sont-ils disponibles ?

Non.

Les poussettes sont-elles autorisées ?

Oui, les poussettes sont autorisées dans la Cité du Cinéma, mais **elles ne peuvent pas entrer dans la salle de projection**. Un espace permet de les déposer, mais il n'est pas surveillé.

Y a-t-il un espace pour changer les bébés ?

La Cité du Cinéma ne dispose pas encore d'un espace dédié au change des bébés. Sa mise en place est en cours.

6. VENIR À LA CITÉ DU CINÉMA

Comment venir à la Cité du Cinéma ?

- Métro ligne 14 – Saint-Denis Pleyel : environ 14 minutes à pied
- Métro ligne 13 – Carrefour Pleyel : environ 8 minutes à pied
- RER D – Stade de France–Saint-Denis, via le Franchissement Urbain Pleyel : environ 20 minutes à pied
- Bus 139 – Saint-Denis Ampère : environ 3 minutes à pied
- Bus 237 – Quai du Châtelier : environ 5 minutes à pied

Y a-t-il un parking sur place ?

Non, la Cité du Cinéma ne dispose pas de parking public. Nous vous recommandons de privilégier les transports en commun.

Puis-je venir à vélo ?

Oui. Les vélos ne sont pas autorisés à l'intérieur de la Cité du Cinéma et doivent être stationnés à l'extérieur, sur les emplacements disponibles à proximité.

7. ACCESSIBILITÉ

La Cité du Cinéma est-elle accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui.

Comment réserver une place PMR ? Dois-je signaler ma venue en amont ?

Il n'est pas nécessaire de signaler votre venue en amont.

Un accompagnateur PMR doit-il également réserver un billet ?

Oui. Chaque personne doit disposer de son propre billet.

Existe-t-il des dispositifs pour les personnes malentendantes ou malvoyantes ?

Non, la salle n'en dispose pas actuellement.

8. SERVICES SUR PLACE

Y a-t-il une offre de restauration ou de boissons ?

Pas encore. Une offre est en cours de mise en place.

Puis-je apporter de la nourriture ou des boissons dans la salle ?

Non.

Puis-je apporter une bouteille d'eau ou une gourde ?

Oui.

Des points d'eau gratuits sont-ils disponibles ?

Oui. Des points d'eau potable sont accessibles gratuitement dans les sanitaires de la Cité du Cinéma.

Y a-t-il des toilettes sur place ?

Oui.

Y a-t-il un vestiaire ou une consigne ?

Il n'y a **pas de vestiaire surveillé ni de consigne**. Un espace permet de déposer certaines affaires, mais celles-ci restent sous votre responsabilité.

Y a-t-il un espace pour s'asseoir avant la séance ?

Non.

9. SÉCURITÉ & RÈGLEMENT

Les animaux sont-ils acceptés ?

Non, à l'exception des chiens guides et chiens d'assistance.

Puis-je fumer ou vapoter ?

Non. Il est interdit de fumer ou de vapoter à l'intérieur de la Cité du Cinéma.

Quels objets sont interdits ?

Pour des raisons de sécurité, sont notamment interdits : armes et objets pouvant être utilisés comme armes, objets tranchants ou contondants, produits inflammables ou explosifs, substances illicites, bouteilles et contenants en verre, casques de moto, bagages et gros sacs, ainsi que tout objet susceptible de présenter un danger.

Les équipements photo et vidéo professionnels ainsi que les trépieds ne sont pas autorisés sans autorisation préalable.

Y a-t-il des contrôles de sécurité à l'entrée ?

Oui. Des contrôles de sécurité sont effectués à l'entrée de la Cité du Cinéma.

10. PHOTOS, VIDÉOS & OBJETS PERDUS

Des photos et vidéos seront-elles réalisées par la Cité du Cinéma ?

Des photos et vidéos peuvent être réalisées par la Cité du Cinéma ou ses prestataires à des fins de communication et de promotion.

Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, nous vous invitons à le signaler aux équipes présentes sur place.

Que faire si je perds un objet ?

Adressez-vous à notre équipe sur place afin de vérifier si votre objet a été retrouvé.

11. CONTACT

Qui contacter si j'ai une question concernant mon billet ?

Pour toute question concernant votre réservation, votre billet ou une modification, contactez le **service client Fever**.

Où retrouver les informations pratiques à jour ?

Toutes les informations pratiques et les éventuelles mises à jour sont disponibles sur le site de la Cité du Cinéma. Nous vous invitons à le consulter avant votre venue.